

Compte-rendu de l'AG de l'ASPTT TENNIS BOURG SAINT-REMY

Devant une assistance nombreuse, le président Fabrice GONNOT a ouvert l'Assemblée Générale le 18/09/2026 en remerciant les participants, dont Jean-Michel CHEVAT, 1er adjoint à la mairie de St Rémy, et en excusant les absents, comme Fabrice CANET, délégué aux sports de la ville de Bourg-en-Bresse.

Une année de croissance et de performances sportives :

Une année marquée par des succès sportifs avec notamment la montée de l'équipe première masculine +35 en division pré nationale. Les résultats sportifs sont à la hauteur des ambitions mais le club atteint son "plafond de verre" structurel avec 7 équipes engagées (3 féminines, 4 masculines). « *Un record pour le club, qui se positionne désormais parmi les structures les plus actives de la région, aux côtés des grands clubs du Pays de Gex* » fait remarquer Fabrice GONNOT.

Les tournois ont également marqué l'année sportive :

- **Tournoi Interne** : Victoires de **Justine Morel** (féminin) et **Valentin Gaillard** (masculin). **Avec des cours de tennis programmés chaque soir de la semaine cette année, trouver des créneaux pour la prochaine édition, relève du défi. Le bureau va devoir réfléchir à des ajustements, que ce soit sur le format ou le calendrier.**
- **Tournoi Open** : Limité volontairement à 100 joueurs pour des raisons de logistique, le tournoi a été très apprécié pour sa convivialité et sa dotation en récompense (1500 €). L'organisation de la soirée partenaires avec la présence des équipes a aussi été un moment de cohésion fort pour tous les participants.

Vu le calendrier des championnats incompatibles avec les tournois sur cette période, un nouveau format sur trois semaines, sans matchs les week-ends (sauf pour les finales), est adopté pour 2027. Il évitera ainsi le chevauchement des matches avec les championnats par équipes.

Un nouvel entraîneur pour 2027 :

L'année a été marquée aussi par un changement imprévu de l'équipe pédagogique avec la fin de la collaboration avec Jean-David HEGO. Bien que les retours des adhérents fussent positifs dans l'ensemble, le contrat de formation a pris fin prématurément suite à un désaccord sur les plannings (refus de travailler le mercredi en 2027). Dans l'été, un nouvel enseignant diplômé et expérimenté en

provenance de Dijon a été recruté à temps plein pour garantir des cours en semaine et le mercredi pour les enfants.

Bilan d'exercice négatif de 4900 €

Le Président présente ensuite le bilan de l'exercice avec un résultat négatif de 4 900 € en expliquant les causes du Déficit : « *nous avons dû régler 3 000 € imprévus à l'organisme "AIN Profession Sport" pour la formation de l'ancien alternant, supporter les frais d'équipes **liés à l'engagement de 7 équipes** (inscriptions, fonctionnement, réceptions, etc.) et les dépenses liées à divers équipements pour maintenir l'état des courts sur le site de Saint-Rémy* ».

Pour revenir à une maîtrise des dépenses pour la prochaine saison, une hausse de 10 € sur les licences et les cours avait déjà été votée. Le Président évoque aussi un projet d'organiser une manifestation majeure (type "fête de l'hiver") pour générer de la trésorerie et prévoit une stabilisation des coûts de l'enseignement pour l'année à venir (entre 26 000 € et 27 000 €).

Une équipe dirigeante renouvelée et mobilisée

- Le bureau a accueilli deux nouveaux membres : Jérémy succède à Jan au poste de trésorier et Eddie rejoint officiellement l'équipe dirigeante.
- En reconnaissance de son engagement exemplaire, Raphaël Charmont est élevé au rang de « coach d'honneur » du club. Il a assuré les entraînements avec passion pendant deux ans, gagnant l'estime unanime des membres, avant de faire valoir ses droits à la retraite en juin 2026.
- Arbitrage : Un appel est lancé pour former de nouveaux « Juge-Arbitres » par équipe (JAE). Une session de formation pourrait être organisée au comité de l'AIN si le nombre de candidats est suffisant.

Les projets pour 2027 :

- **Une communication renforcée** : Création d'une plaquette de présentation (calendrier, identité du club, avantages sponsors) distribué à chaque adhérent, et création d'un **groupe d'informations générales** sur les réseaux sociaux pour diffuser rapidement les alertes (fermetures, recherches de joueurs, événements).
- **Des partenariats valorisés** : Les membres sont encouragés à se faire connaître auprès des sponsors pour **mettre en avant leur engagement**.
- **Des actions de fidélisation auprès des adhérents** : Après les bons cadeaux de 10 € « fête des mères » chez « Fleur de Pot » qui ont été très appréciés par les familles, le club a offert pour cette nouvelle saison, des bons d'achat de 20 € chez « Running Set » pour les jeunes réinscrits à l'école de tennis.
- **Projet "Tweener"** : Devis de 15 000 € déposé à la mairie de Bourg pour l'installation de rubans LED sur le terrain jouxtant la salle du site des câbles de LYON.

Les projets pour 2027 :

- **Une communication renforcée** : Création d'une plaquette de présentation (calendrier, identité du club, avantages sponsors...) distribué à chaque adhérent, et création d'un groupe d'informations générales sur les réseaux sociaux pour diffuser rapidement les alertes (fermetures, recherches de joueurs, événements).
- **Des partenariats valorisés** : Les membres sont encouragés à se faire connaître auprès des sponsors pour mettre en avant leur engagement.
- **Des actions de fidélisation auprès des adhérents** : Après les bons cadeaux de 10 € « fête des mères » chez « Fleur de Pot » qui ont été très appréciés par les familles, le club a offert pour cette nouvelle saison, des bons d'achat de 20 € chez « Running Set » pour les jeunes réinscrits à l'école de tennis.
- **Projet "Tweener"** : Devis de 15 000 € déposé à la mairie de Bourg pour l'installation de rubans LED sur le terrain jouxtant la salle du site des câbles de LYON.
- **Projet PADEL** : Il a évolué lentement cette année, la faute à la suspension des budgets ANS (Agence Nationale du Sport) dans l'Ain. Toutefois la présentation de notre projet a suscité dernièrement l'attention de la ville de BOURG qui étudierait la proposition d'une installation complémentaire sur le site des câbles de LYON (OUEST de la ville). Le Comité de l'AIN est également intéressé par ce projet, et des discussions sont en cours.

Dans les questions diverses, des doléances ont été formulées concernant la qualité de l'éclairage à Saint-Rémy (zones d'ombre sur les côtés des terrains) incompatibles avec la compétition. La suppression des poubelles individuelles sur les courts et à proximité ainsi que le robinet d'eau extérieur au club-house a été supprimé.

Un adhérent s'est félicité de la participation du club aux frais d'inscriptions aux championnats individuels « jeunes ».

Interventions des élus :

Jean-Michel Chevat, représentant la municipalité de Saint-Rémy en tant que 1^{er} adjoint et référent pour notre association, a apporté les précisions suivantes :

- **Subventions** : La politique a évolué. La mairie ne verse plus de subvention directe mais prend en charge l'intégralité des frais de fonctionnement (eau, électricité, mise à disposition gratuite de la salle et du club-house). La mairie se dit prête à soutenir financièrement des récompenses pour le tournoi Open sur demande spécifique.
- **Gestion des Déchets** : Les poubelles individuelles sur les courts et à proximité sont supprimées au profit de points de tri centralisés (City Stade, Parc de la mairie) afin d'encourager le civisme et faciliter la collecte.
- **Qualité de l'éclairage des courts de tennis à Saint-Rémy** : Un contact sera établi avec l'entreprise installatrice pour revoir le problème d'éclairage insuffisant pour de la compétition.

Fabrice CANET (délégués aux sports de Bourg-en-Bresse) a exprimé, par courrier, son souhait de rencontrer le club pour discuter de **l'installation d'un éclairage sur le site des câbles de Lyon.**

En conclusion Fabrice GONNOT tenait à affirmer la belle année qui se profile. **«Avec une dynamique sportive solide, des projets ambitieux (éclairage LED, événementiel) et une volonté affirmée de**

renforcer les partenariats, l'ASPTT Tennis Bourg St Rémy aborde l'avenir avec optimisme et détermination. Les défis financiers et institutionnels restent à surmonter, mais l'énergie du club et le soutien des collectivités laissent présager une nouvelle année prometteuse».

Les comptes rendus d'activité et financier ont été adoptés à l'unanimité par l'assemblée générale. Les échanges se sont conclus autour d'un apéritif dinatoire, en signe de remerciement envers les participants.

Le 21/09/2026

Fabrice GONNOT
Président
Section
BOURG/ST REMY

Tennis

